CENTRE CULTUREL
FRANCO-MANITOBAIN

ANNUAL REPORT
1987-1988

Financial report for the year ended March 31, 1988

89-05920/

The Centre culturel franco-manitobain, founded in 1974, is a Crown Corporation whose mission is to ensure the establishment of the resources necessary to promote an active culture, both in rural and urban areas, using all the means likely to encourage the participation of the entire population in the various elements of popular and classical culture.

Le Centre culturel franco-manitobain Act
(Assented to July 11, 1972)

The objective of the Corporation is to maintain, encourage, promote and sponsor, by all means possible, all forms of French-language cultural activity, and to render French-Canadian culture accessible to all residents of the province.

Contents

Message from the President	2
Executive Director's Report	4
Board of Directors	5
General Objectives	5
Guiding Principles	5
Planning and Projects	6
Facilities and Services	6
Resident Groups	7
Cultural Programming	7
Report of the Provincial Auditor's Office	9
Balance Sheet as at March 31, 1988	10
Statement of Changes in Fund Account Balances for the year ended March 31, 1988	11
Notes to Financial Statements	13

Message from the President

July 12, 1988

Mrs. Bonnie Mitchelson
Minister of Culture, Heritage and Recreation

Dear Madam Minister,

I herewith respectfully submit the Annual Report of the Centre culturel franco-manitobain for the fiscal year ended March 31, 1988.

Now that my mandate as president of the Ccfm is ending, I can indulge in a little stock-taking. Permit me to share some of the highlights with you.

I have sat as a member of the Board of Directors since April 1984 when I was president of the Programming Committee. I have been President of the Board for two years.

Over the years, I have seen some dreams come true and others set on their way to becoming reality.

The opening of the Terrasse Daniel-Lavoie July 1st, 1986 has enabled the Ccfm to remain very much alive during the summer months through its varied programming.

In spite of the problems run into last year, this winter saw the return of regular evening programming at the Foyer.

Le Café Jardin, born three years ago, has survived adolescence and is now functioning well with a regular clientele.

Boutique 340 has become a reality for artists and craftspeople in need of a space in which to promote and sell their work.

A neon sign has been erected on the grounds and improvements to the Salle Pauline-Boutal completed.

Some new cultural groups have joined the other resident groups and our space is now filled to capacity.

During the year 88/89, we will be undertaking a feasibility study for a school of arts. A study of the building has been carried out to identify long-term renovation needs. And, in conjunction with other cultural groups, we are going to conduct a study on tourism in Saint-Boniface.

One of our greatest strengths resides in our volunteer participation. I would like to take advantage of this opportunity to thank all who have contributed their time and energy to our Festival du Beaujolais nouveau, Festival du Voyageur, Canada Day, bingo, lottery tickets sales and many other activities.

I have to say that nothing that came about during my presidency could have been accomplished without the hard work of the Board members and the Executive Director and her staff. In spite of all the challenges they were called upon to face in the last year, they gave everything they had.

I would especially like to recognize the involvement of the Board members who spent many working hours in meetings over and above their committee work. It was a pleasure to work with each and every one of the members.

I would like to thank them and the staff for their understanding and support of our efforts.

I leave with only one regret and that is to not have been able to complete all of the projects undertaken. Nevertheless, I am pleased to hand over the work that remains to the next person to be named president.

Thank you,

Marcelle Forest
President, Ccfm

Executive Director's Report

July 12, 1988

Mrs. Marcelle Forest
President, Centre culturel franco-manitobain

Madam President,

I herewith submit the Fourteenth Annual Report of the Centre culturel franco-manitobain for the fiscal year ended March 31, 1988.

It's due to the efforts of our volunteer group, staff, artists and craftspeople, resident groups and the community at large that our report encompasses such a wide range of activities.

This past year has been very difficult. I would like to thank the members of the Board of Directors for their support and the entire staff for their dedication and cooperation.

Culture is strong to the degree that it is "learned" and "shared" by as many people possible. It is made up of values, fundamental beliefs, stories and heros. In simple terms, it is "the way we do things".

It's our greatest asset. Let us forge ahead!

Maria Chaput
Executive Director

Board of Directors

During the mandate extending from April 1, 1987 to March 31, 1988, the Board held eleven regular meetings. The Ccfm's various committees also held regular meetings once a month. During the course of the year, the Board studied matters of both an organizational and operational nature, such as renovation plans for the Ccfm, a marketing strategy for activities, a financial management plan for the Ccfm, policies and goals for the Foyer and the Terrasse and the opening of Le Café Jardin, a restaurant. A feasibility study for a school of arts and crafts was undertaken and a possible marketing study for all of the Ccfm is currently under discussion.

General Objectives of the Ccfm

Research: to fulfull the cultural needs of the Franco-Manitoban community by providing the necessary tools.

Development: to promote the training of developing artists by offering advice, services and leadership.

Continuing Support: to encourage existing francophone groups and artists to continue their cultural endeavours.

Facilities and Financing: to provide community access to a building that addresses technical and cultural needs.

Guiding Principles

Expression: to offer Franco-Manitobans the opportunity to express themselves and disseminate their culture.

Promotion: to promote the Franco-Manitobans product both within and outside the province.

Access/Variety: to provide the Franco-Manitobans and other communities with access to popular and classical cultural activities of French origin.

Rural Areas: to keep in mind the special needs of rural areas in all the Ccfm's cultural activities.

Awareness: to make the public aware of how culture forms part of everyday life.

Integration: to encourage and promote the integration of young people and the elderly into the Ccfm's cultural programmes.

Planning

After fourteen years in operation, the Centre culturel franco-manitobain is convinced of its mission and is actively working to ensure its implementation.

The Centre has identified three target groups for its long-term planning (1986-90):

- young people
- senior citizens
- francophiles

Renovation Project

The planned renovation of the former gymnasium has not yet become a reality but the Board members hope to carry it out in the near future.

New Projects

- a feasibility study on a Franco-Manitoban school of arts and crafts
- a marketing study
- facilities for the Danseurs de la Rivière-Rouge
- soundproofing of the Salle Antoine-Gaborieau

Facilities and Services

Facilities at the Ccfm are available to the resident groups of the Centre, as well as to the community.

Among the Centre's facilities are the Salle Pauline-Boutal, a theatre used by the Cercle Molière as well as by other groups, the Salle Antoine-Gaborieau, an auditorium used for rehearsals and workshops, classrooms, a gymnasium, le Foyer, Le Café Jardin, a small restaurant featuring French Canadian specialties, the Terrasse Daniel-Lavoie, an outdoor space offering a variety of cultural programming in the summer, exhibition galleries, and handicraft workshops open to all interested persons.

Over 134,000 persons participated in activities at the Ccfm during the course of the last fiscal year. In addition, the Ccfm hired 20 full-time, 311 part-time, 33 term and 8 student workers to assist in special projects. It is obvious that the cultural sector has an important role to play in the economy of the community.

Resident Groups

The Centre culturel franco-manitobain is home to a number of artists and/or cultural groups that actively contribute to the overall cultural development of Franco-Manitobans. These include the **Cercle Molière**, the oldest professional theatre troupe in Canada, **Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.**, a folk dance troupe, **L'Alliance Chorale Manitoba**, a provincial federation of youth and adult choristers, **La Chorale des Intrepides**, a choir that sings for the sheer pleasure of it, **Les Blés au Vent**, a choir made up of young adults, **Les 100 Nons Inc.**, a group that provides training for young people in French song, **Radio communautaire**, which has its headquarters at the Centre, the **Federation des ainés franco-manitobains**, an umbrella organisation for some 28 clubs for francophone senior citizens, **Les Éditions du Blé**, a non-profit publishing house with a mandate to publish franco-manitobain literature, the **Association culturelle franco-manitobaine (A.C.F.M.)**, an association of 15 Manitoba-wide cultural committees, and the **Boutique 340 des Amis de l'art Coop. Inc.**, an artists' and artisans' cooperative offering the members' works for sale.

Festivals and Other Events

La St-Jean Baptiste: performances on the Terrasse Daniel-Lavoie with a number of Manitoba artists.

Canada Day: This year's celebration took place on the Terrasse Daniel-Lavoie with "citizenship" as its theme. More than 50 volunteers and 6,000 participants took part.

Santa's Workshop: 86 schools and preschool centres attended a children's show produced in conjunction with Le Cercle Molière.

Open House: The Ccfm and its resident groups welcomed visitors from 6:00 pm to 12:00 midnight, September 18. Radio-Canada issued live radio and television broadcasts from the centre.

The Ccfm sponsored other events in conjunction with Festival du Voyageur including a **Fleché Workshop**, musical performances by three young Montagnais from Quebec and **Donald Poliquin**, and **La Cabane de bois d'la famille aux poids**, a family show in Whittier Park.

Tours

The Ccfm mounted 172 shows in French-language and Immersion schools.

"En vrac"

With the help of the Secretary of State, the Department of Culture, Heritage and Recreation and numerous collaborators, the Ccfm launched a trimestrial cultural magazine distributed for free in French-language and Immersion schools.

Fundraising Events

Approximately 400 persons were served by 30 volunteers at the 2nd Annual Festival du Beaujolais nouveau, an evening of wining, dining and entertainment to raise funds for the Ccfm.

Visual Arts

The Ccfm hosted a number of exhibitions including a fundraiser for the **Manitoba Printmakers Association**, the 55th juried exhibition of the **Manitoba Society of Artists** (supported by grants from the Manitoba Arts Council and the Department of Culture, Heritage and Recreation), displays of works by 10 Franco-Manitoban artists under the **Artistes de Chez-Nous** programme and 11 Franco-Manitoban artisans and woodworkers as part of the **Festival du Bricoleur**, exhibitions by individual artists among whom were **Janet Moore, James Cameron, Luc Châteaumeuf, Guy St-Godard, Mary McGuire** and **Les Brandt**, the annual exhibition and sale of traditional handicrafts **Aux Belles Trouvailles**, and an exhibition by students of the Ccfm's sketching and painting classes. The Ccfm presented an exhibition by **Pauline Morier** with help from the Department of Culture, Heritage and Recreation and the Quebec Ministere du Culture, and a retrospective of the French painter and sculptor **Albert Masri** was mounted in collaboration with L'Alliance française and Air Canada.

Performances

Dozens of individuals and groups performed in the Foyer or on the Terrasse Daniel-Lavoie. Among the bands performing were **Hart Rouge, Le 100 Nons, 3 fois plus**, and **Nouveau Station Wagon.**

Le Centre Culturel franco-manitobain
Report of the Provincial Auditor's Office

We have examined the balance sheet as well as the statement of accounts of the Centre culturel franco-manitobain for the fiscal year ended March 31, 1988. Our examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as we considered necessary in the circumstances.

In our opinion, these financial statements present fairly the financial position of the corporation as at March 31, 1988, and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting principles stated in Note 2 to the financial statements applied, except for the change in the method of accounting for the Café Jardin entertainment program as explained in Note 3 to the financial statements, on a basis consistent with that of the preceding year.

F. H. Jackson, C.A.
Provincial Auditor

July 15, 1988
Winnipeg, Manitoba

Balance sheet as at March 31, 1988

	1988	1987
ASSETS		
Current Assets:		
Bank	$76,844	$34,801
Grants Receivable - Note 4	13,682	$19,709
Other Accounts Receivable	17,302	41,487
Inventory	18,494	17,428
Prepaid Expenses	7,640	6,638
	$133,962	$120,063
LIABILITIES		
Current Liabilities:		
Accounts payable	$40,032	$36,166
Unexpended grants	33,622	7,533
Rental & Damage Deposits	10,732	5,500
	$ 84,386	$ 49,199
FUNDS		
Operating Fund Account:		
General Operations	2,532	1,400
Cultural Programs	295	
	2,827	1,400
Special Purpose Fund Account:		
Capital	27,980	63,144
Special	1,307	1,307
Fundraising	17,462	5,013
	46,749	69,464
	49,576	70,864
	$133,962	$120,063

Statement of Changes in Fund Account Balances for the fiscal year ended March 31, 1988

	Operating Fund Account	
	General Operations	Cultural Programs (note 8)
Revenues:		
Grant revenue:		
Government of Canada, and its agencies	$	$251,947
Government of Manitoba, and its agencies	268,300	29,651
City of Winnipeg		
Miscellaneous	1,125	7,000
Admissions		5,894
Rental - halls and offices	104,338	
Administration Fees	1,420	20,139
Technical Services	13,812	
Concession Sales	9,490	
Commissions	3,906	75
Interest	5,587	
Fundraising activities - Note 5		
Miscellaneous	8,449	5,363
Advertising Sales		10,035
	416,427	330,104
Expenditures:		
General operating - Note 6	425,849	
Cultural programs - Note 6		338,215
Capital - Note 10		
Café Jardin (net of revenues) - Notes 9 and 3	4,066	
Marketing Study		
Fundraising activities - Note 5		
	429,915	338,215
Revenues (under) over expenditures	(13,488)	(8,111)
Interfund transfers - Note 7	14,620	8,406
Changes in fund account balances	1,132	295
Balance, beginning of year	1,400	
Balance, end of year	$ 2,532	$ 295

Special Purposes Fund Account

Capital	Special	Fundraising	Total 1988	Total 1987
$	$5,525	$	$257,472	$271,808
35,400			333,351	414,914
17,750			17,750	33,750
			8,125	22,952
			5,894	18,497
			104,338	107,924
			21,559	13,055
			13,812	6,400
			9,490	13,230
			3,981	7,065
			5,587	2,751
		52,230	52,230	45,208
			13,812	19,022
			10,035	9,265
53,150	5,525	52,230	857,436	985,841
			425,849	438,606
			338,215	298,169
91,726			91,726	159,855
			4,066	43,550
	5,525		5,525	
		13,343	13,343	9,407
91,726	5,525	13,343	878,724	949,587
(38,576)		38,887	(21,288)	36,254
3,412		(26,438)		
(35,164)		12,449	(21,288)	36,254
63,144	1,307	5,013	70,864	34,610
$ 27,980	$ 1,307	$ 17,462	$ 49,576	$ 70,864

1. **Nature of Operations**

Le Centre culturel franco-manitobain is incorporated under Chapter C45 of the Statutes of the Province of Manitoba. The Corporation's objectives are to maintain, encourage, foster and sponsor, by all means available, all types of cultural activities, in the French language, and to make available Franco-Canadian culture to all residents of the Province.

2. **Accounting Principles**

a) **Basis of Accounting**

The Corporation's financial statements have been prepared using the accrual basis of accounting except for capital purchases which are recognized as expenditures in the year of acquisition.

b) **Fund Accounts**

The Corporation classifies resources used for various purposes into separate Fund Accounts which correspond to its major activities and objectives as follows:

Operating Fund Account

1) General Operations - this fund account includes transactions related to the maintenance of facilities, the general operations of the Corporation and the Café Jardin, and the acquisition of minor capital assets.

2) Cultural Programs - this fund account includes transactions related to the delivery of cultural programs as outlined in our Corporate objectives.

Special Purpose Fund Account

1) Capital Fund Account - this fund account includes transactions related to the acquisition of capital assets funded primarily by capital grants.

2) Special Fund Account - this fund account includes transactions related to projects or activities considered neither cultural nor operational in nature.

3) Fundraising Fund Account- this fund account includes transactions related to fundraising activities.

c) **Unexpended Grants and Contributions**

Funds received for specific purposes, with the exception of capital grants, are deferred and recorded as revenue at the time the applicable expenditures are made.

d) **Inventory**

Inventory is valued at the lower of cost and net realizable worth.

3. **Changes in Accounting Policy**

As part of the Corporation's ongoing process of ensuring all expenditures are recorded in the fund accounts which most closely reflect the nature of the expenditure, the Corporation has transferred the Café Jardin Entertainment Program from the General Operations Fund Account to the Cultural Program Fund Account. This change in policy has been applied prospectively. The effect of this charge in accounting policy is to increase the expenditures of the Cultural Program Fund Account by $25,545 and to decrease by the same amount the expenditures of the General Operations Fund Account.

4. **Grants Receivable**

	1988	1987
Government of Canada and its agencies	$ 5,994	$12,488
Government of Manitoba and its agencies	1,472	
City of Winnipeg	6,216	5,121
Others		2,100
	$13,682	$19,709

5. **Fundraising Activities**

	1988	1987
Revenues:		
Manitoba Intercultural Council - bingo	$26,683	$26,063
Beaujolais nouveau - ticket sales	12,840	6,960
liquor sales (net)	530	192
grant	2,000	
	$15,370	$ 7,152
Nevada Ticket sales	8,139	11,993
Contribution from the Federation des ainés franco-manitobain	1,794	
Interest	244	
	$52,230	$45,208
Expenditures:		
Beaujolais nouveau	8,954	7,235
Nevada Ticket purchases	2,898	2,172
Miscellaneous	1,491	
	$13,343	$ 9,407
Revenues in excess of expenditures	$38,887	$35,801

6. General Operations and Cultural Program Fund Account Expenditures

	1988			1987
	General Operations	Cultural Program	Total	Total
Salaries	256,516	240,354	496,870	490,448
Utilities	54,538		54,538	57,874
Repairs and maintenance	25,571		25,571	22,765
Stationary & Office expense	18,624	37,662	56,286	56,163
Entertainment		25,545	25,545	
Equipment purchase	9,243		9,243	1,518
Equipment rentals	13,265	8,655	21,920	28,429
Concession purchases	7,988		7,988	12,098
Meetings and travel	7,931	6,077	14,008	25,560
Public Relations	6,698	9,076	15,774	13,062
Professional fees	5,687	3,572	9,259	7,205
Health and post secondary education levy	5,286	4,366	9,652	6,995
Insurance and permits	4,958		4,958	4,467
Courses	2,040	2,908	4,948	8,070
Bad debts	1,475		1,475	70
Miscellaneous	6,029		6,029	2,051
	$425,849	$338,215	$764,064	$736,775

7. **Interfund Transfers**

To reflect more accurately the cost of "Cultural Programs" the Corporation has recorded the program utilization of facilities by transferring from the Cultural Program Fund Account to the General Operations Fund Account the amount of $9,214 (1987 - $13,536). This balance represents rental charges based at the rates normally charged to other users.

The Café Jardin Entertainment Program, which is included in the Cultural Program Fund Account, accumulated expenditures of $25,545 (note 3). This expenditure was funded by a $7,925 allocation of the Government of Canada Cultural Program grant, a $9,620 transfer from the General Operations Fund Account and a $8,000 transfer from the Fundraising Fund Account.

8. Transactions for cultural program activities have been presented by nature of transaction. These transactions may also be presented on the basis of program or activity, as follows:

	Revenues	Expenditures
General Program Administration	$ 97,192	$ 80,607
Information Program	63,426	61,263
Community Activities	35,312	64,340
Arts and Crafts Program	40,228	38,860
Special Projects	93,946	93,145
	$330,104	$338,215

9. **Le Café Jardin**

The operations of the Café Jardin and the Foyer have been consolidated and are now operated under the name Café Jardin. The following schedule reflects the consolidated operating results:

	1988	1987
Revenues:		
Liquor sales (net of tax)	$80,452	$97,507
Food sales	116,648	49,200
Miscellaneous	19,734	18,867
	216,834	165,574
Cost of sales:		
Purchases	88,080	70,148
Opening Inventory	6,273	3,282
	94,353	73,430
Closing Inventory	(7,621)	(6,273)
	86,732	67,157

Operating expenses:		
Salaries	122,188	74,326
Entertainment		35,270
Health and post secondary education levy	2,617	710
Repairs and maintenance	3,270	3,333
Laundry	1,844	2,911
Advertising	2,454	4,273
Miscellaneous	1,795	6,380
Start-up costs		14,764
	134,168	141,967
	220,900	209,124
Expenditures in excess of revenues	($4,066)	($43,550)

10. Expenditures charged to the capital fund account consist of the following:

Garage	$44,759
Security System	16,416
Café Jardin renovations	13,719
Chairs	7,882
Maintenance equipment	5,528
Building repairs	3,422
	$91,726

11. **Commitments**

On March 29, 1988, the Corporation committed $9,879 for the acquisition of computer equipment. The equipment was received on April 19, 1988.

12. The building being used for the purposes of the Centre culturel franco-manitobain has been constructed and is being made available to the Corporation at no charge by the Government of the Province of Manitoba. The value of this benefit is approximately $264,000 annually.

13. Comparative figures for the year ended March 31, 1987 have been restated where necessary to conform with the presentation adopted for March 31, 1988.

Rapport annuel

1987-1988

Rapport de l'exercice clos le 31 mars 1988

Le Centre culturel franco-manitobain, inauguré en 1974, est une société de la couronne qui a pour mission d'assurer la mise en place des ressources nécessaires pour favoriser une culture vivante, tant en milieu urbain que rural, par tous les moyens susceptibles d'encourager la participation de toute la population aux divers éléments de la culture populaire et classique".

Loi sur le Centre culturel franco-manitobain
(Sanctionnée le 11 juillet 1972)

La corporation a pour objectif de maintenir, d'encourager, de favoriser et de patronner, par tous les moyens possibles, toutes les formes d'activités culturelles de langue française, et de rendre la culture canadienne-française accessible à tous les résidents de la province.

Sommaire

Message de la présidente	2
Rapport du directeur général	4
Présidents du Ccfm	5
Conseil d'administration	5
Membres des comités	6
Buts généraux	7
Principes directeurs	7
Planification et projets	8
Installations et services	8
Programmation culturelle	9
Rapport du bureau du vérificateur	12
Bilan au 31 mars 1988	13
Évaluation du solde des comptes	14
Notes afférentes aux états financiers	16
Groupes résidants	20

Message de la présidente

Le 12 juillet 1988

Madame Bonnie Mitchelson,
Ministre de la culture, du patrimoine et des loisirs

Madame la Ministre,

Je vous soumets respectueusement le rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988.

En ce moment où je termine mon mandat à la présidence du Ccfm, je me permets de faire un léger recul. Je veux relever et partager avec vous quelques points saillants.

En qualité de membre, j'ai siégé au conseil d'administration depuis avril 1984. J'étais alors présidente du Comité de programmation. Je suis présidente du conseil d'administration depuis deux ans.

Tout au long de ces années, j'ai vu certains rêves se réaliser et d'autres sont maintenant en voie de devenir réalité.

L'ouverture de la *Terrasse Daniel-Lavoie* , le 1er juillet 1986, a permis au Ccfm d'être très vivant tout l'été de par sa programmation variée.

Malgré les problèmes encourus l'hiver dernier, cette programmation en soirée au *Foyer* nous est revenue et a repris de façon régulière.

Le restaurant *Le Café Jardin* , qui pris naissance il y a trois ans, a vécu ses problèmes d'adolescence. Il fonctionne bien maintenant et possède une clientèle régulière.

La Boutique 340 est devenue une réalité pour les artistes et artisans ayant besoin d'un endroit pour la promotion et la vente de leurs créations.

Une marquise a été érigée sur le terrain, des projets d'embellissement de la *Salle Pauline-Boutal* ont été complétés.

Des groupes culturels se sont joints aux autres groupes résidants. Nos locaux sont maintenant utilisés à capacité.

Nous entreprendrons, au courant de l'année 88/89, une étude de faisabilité d'une école d'art et de métiers d'art. Une étude de rénovations de l'édifice a été accomplie afin de prévoir ces besoins à long terme. En plus, nous sommes à étudier, avec d'autres groupes culturels, l'aspect touristique à Saint-Boniface.

Une de nos grandes forces se situe dans l'intérêt et la participation de nos bénévoles. Je voudrais profiter de cette occasion pour les remercier tous. Ils contribuent énergiquement de leur temps soit pour notre *Festival du Beaujolais nouveau* , les bingos, le *Festival du Voyageur* , la *Fête du Canada* , la vente de billets de loterie et bien d'autres activités.

Je dois dire que tout ce qui fut réalisé sous ma présidence n'aurait pu être accompli sans le travail et les efforts des membres du conseil d'administration, du directeur général et de son personnel. Ils se sont donnés entièrement malgré tous les "défis" auquels ils ont fait face durant l'année 87/88.

Je veux reconnaître de façon toute particulière l'implication des membres du conseil d'administration qui ont passé de nombreuses heures de travail en réunions en plus des rencontres de comités. Je dois dire que ce fut un plaisir pour moi de travailler avec chacun de ces membres.

Je les remercie et je remercie tout le personnel qui a su comprendre et épauler nos efforts.

Je quitte avec un seul regret, c'est de n'avoir pu mener à terme tous les projets entrepris. Cependant, je me sens bien à l'aise de remettre tout ce boulot à la prochaine personne qui sera nommée à la présidence.

Merci,

La présidente du Ccfm,

Marcelle Forest

Marcelle Forest

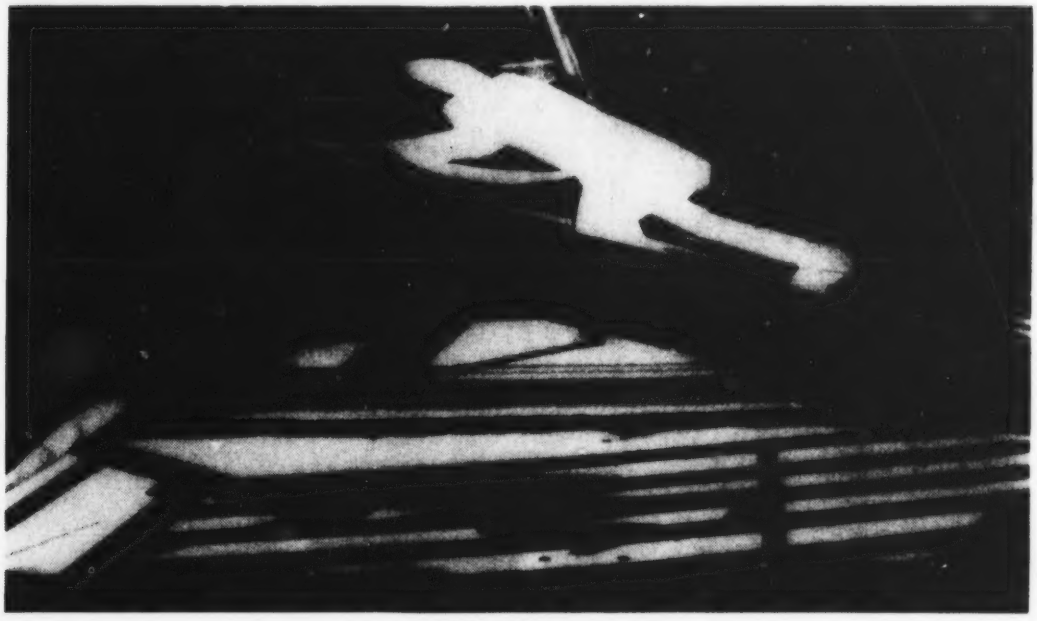

Pauline Morier

Rapport du directeur général

Le 12 juillet 1988

Madame Marcelle Forest,
Présidente du Centre culturel franco-manitobain

Madame la présidente,

Je vous soumets le quatorzième rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988.

Les efforts de l'équipe des bénévoles, du personnel, des artistes et artisans, des groupes résidants et de la communauté nous permettent un rapport d'activités de cette envergure.

L'année 1987/88 a été très difficile. Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur appui, le personnel en entier pour leur dévouement et leur coopération.

La culture est forte dans la mesure où elle est "apprise" et "partagée" par le plus grand nombre de personnes. Elle est tissée de valeurs, de croyances fondamentales, d'histoires et de héros. En termes simples, c'est "la manière dont on fait les choses".

C'est notre atout important. Allons de l'avant!

Le directeur général,

Maria Chaput

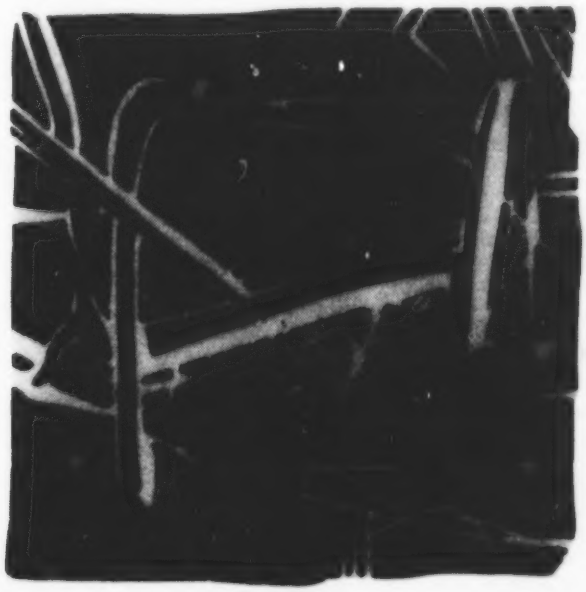

Albert Masri

Présidents du Ccfm

Monsieur le Juge Alfred Monnin	1972 à 1974
Docteur Hubert Delaquis	1974 et 1975
Père Jean-Paul Aubry	1975 à 1977
Monsieur Marcel Champagne	1977 à 1979
Maître Michel Monnin	1979 à 1981
Monsieur Lucien Loiselle	1981 à 1983
Monsieur Bernard Turenne	1983 et 1984
Monsieur René Fontaine	1984 et 1985
Monsieur Ernest Gautron (intérim)	1985 et 1986
Madame Marcelle Forest	1986 à 1988

Conseil d'administration

Marcelle Forest	Gérard Auger	Hélène Bulger
Normand Dupasquier	Lucien Guénette	Alain Boucher
André Trudeau	Henri Bouvier	Carmelle Boily-Ledorze
Claudette Toupin	Armand Desharnais	Ronald Lamoureux
Desneiges Homenick		

Durant le mandat s'étendant du 1er avril 1987 au 31 mars 1988, le conseil d'administration a tenu onze assemblées régulières. Le comité d'installations et services, le comité de développement culturel, le comité de communication, le comité de finances et le conseil exécutif se sont aussi rencontrés mensuellement.

Au cours de l'année écoulée, le conseil s'est penché sur différents thèmes, de nature tant organisationnelle qu'opérationnelle. Parmi ceux-ci, mentionnons la planification des opérations des projets de rénovation et de réfection du Ccfm, la planification de l'information et de la communication avec les employés, un plan de marketing des activités au Ccfm, un plan de gestion financière, les politiques et les buts du Foyer et de la Terrasse, ainsi que l'ouverture du restaurant "Le Café Jardin".

Une étude de faisabilité pour une école d'art et d'artisanat a été entreprise. Une éventuelle étude de marketing pour tout le Ccfm est présentement en pourparlers.

Mary McGuire en studio

Membres des comités

Conseil exécutif

Marcelle Forest
Hélène Bulger
André Trudeau
Alain Boucher
Normand Dupasquier
Claudette Toupin

Comité Le Café Jardin

Alain Boucher
Armand Desharnais
Hélène Bulger
André Trudeau
Desneiges Homenick

Comité de finances

Lucien Guénette
André Trudeau
Gérard Auger
Michel Tessier

Comité de communication

Normand Dupasquier
Ronald Lamoureux
Huguette LeGall
Desneiges Homenick
Martin Rey

Comité d'installations et services

Hélène Bulger
Henri Bouvier
Carmelle Boily-Ledorze

Comité de développement culturel

Claudette Toupin
Armand Desharnais
Catherine Graham
Hélène Delionnet

L'année 1987-88 s'est avérée très difficile. Les membres du conseil d'administration remercient sincèrement tous les bénévoles (au delà de 400) et le personnel qui ont su prêter main forte aux activités du Ccfm.

Merci . . . merci . . .

Merci aussi à nos commanditaires:

. Air Canada
. Blackwood Beverages
. La Fédération des caisses populaires du Manitoba
. The Winnipeg Foundation
. White's Food

Buts généraux du Ccfm

Recherche: Combler les besoins culturels de la collectivité manitobaine d'expression française par la mise en place des mécanismes nécessaires.

Développement: Promouvoir la formation des groupes d'artistes et des artistes (amateurs et professionnels) en voie de développement par le biais de conseils, d'avis, de services et d'animation.

Maintien: Encourager les groupes et les artistes francophones déjà en place, tant amateurs que professionnels, à continuer leur travail d'expression culturelle.

Locaux et financement: Mettre à la disposition de la communauté un édifice et des locaux qui répondent à ses besoins techniques et culturels.

Principes directeurs

Expression: Offrir aux Franco-Manitobains la possibilité de s'exprimer et de faire rayonner la culture d'expression française.

Valorisation: Assurer la valorisation, c'est-à-dire faire connaître le produit franco-manitobain tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province.

Disponibilité / variété: Exposer la communauté franco-manitobaine et autres à des activités culturelles populaires et classiques d'expression française.

Rural: Etre sensible aux besoins spéciaux de la communauté rurale dans toutes les activités culturelles du Ccfm.

Sensibilisation: Sensibiliser la population à l'élément culturel qui fait partie de sa vie quotidienne.

Intégration: Encourager et promouvoir l'intégration des jeunes et de la personne âgée dans les programmes culturels du Ccfm.

Planification

Après quatorze années de fonctionnement, le Centre culturel franco-manitobain est convaincu de sa mission et travaille activement à son implantation.

Dans sa planification à long terme, soit de 1986 à 1990, trois clientèles cibles ont été identifiées:
. les jeunes,
. les personnes de l'âge d'or,
. les francophiles.

Projet de réfection

La rénovation espérée de l'ancien gymnase n'est pas encore une réalité; cependant, ce projet s'avère positif et les membres du conseil espèrent l'entreprendre dans un avenir assez rapproché.

Nouveaux projets

. Étude de faisabilité d'une école d'art et d'artisanat franco-manitobains
. Étude de marketing
. Locaux pour les Danseurs de la Rivière-Rouge
. Insonorisation de la salle Antoine-Gaborieau

Installations et services

Le Ccfm dispose de 53 400 pieds carrés en espace de bureaux, tous occupés par les groupes résidants et l'administration du Centre.

Il y a, en plus, différentes salles qui sont dans un premier temps à la disposition des groupes culturels et, par la suite, à la disposition de la communauté.

La salle Pauline-Boutal: théâtre de 307 sièges utilisé principalement par Le Cercle Molière et pour toute autre production de spectacle.

La salle Antoine-Gaborieau: petite salle de spectacles utilisée surtout par Le 100 Nons comme salle de répétition ou de spectacle. Elle est aussi utilisée pour des sessions d'orientation et de formation pour la communauté.

Les classes / ateliers: deux classes sont utilisées comme salles de répétition pour les chorales, les danseurs et autres groupes. Trois autres classes sont des ateliers où se donnent des cours de différentes disciplines: dessin, poterie, tissage, papier mâché, couture, céramique, etc.

Le Gymnase: utilisé pour plusieurs fêtes et réceptions, ainsi que comme salle de répétition et génère des fonds substantiels pour le fonctionnement de l'édifice.

Le Foyer: le Foyer est ouvert au public comme endroit pour présenter des spectacles ou comme lieu de rencontres.

Le Café Jardin: le Café Jardin, restaurant situé au Foyer du Ccfm, est ouvert au public et lui offre une variété de mets canadien-francais.

La Terrasse Daniel-Lavoie: annexée au Café Jardin, celle-ci offre une programmation culturelle estivale variée.

La Galerie I et La Galerie II: Expositions à l'année longue.

Au delà de 134 000 personnes participèrent ou assistèrent aux activités présentées au Ccfm au cours du dernier exercice financier. De plus le Ccfm a embauché, au cours de l'année, 20 personnes à temps plein, 31 personnes à temps partiel régulier, 33 personnes occasionnelles et 8 étudiants pour des projets spéciaux. Il est évident que le secteur culturel joue un rôle important dans l'économie de la communauté.

Fêtes et autres manifestations

La St-Jean-Baptiste: Spectacles sur la Terrasse Daniel-Lavoie mettant en vedette plusieurs artistes manitobains. Attire une centaine de personnes.

La Fête du Canada: a eu lieu sur la Terrasse Daniel-Lavoie et avait pour thème, cette année, la "citoyenneté". De la musique, du chant, du théâtre, des expositions, des jeux et de l'animation pour les enfants, une démonstration sportive, un gâteau de fête géant et des feux d'artifice. Environ 50 à 60 bénévoles et 6 000 participants ont fêté avec nous.

En coopération avec Le Cercle Molière:
L'atelier du Père Noël: Spectacle intitulé "Flocon, Frisson et Fricon". 86 écoles et groupes préscolaires ont assisté à ce spectacle -- 4 200 enfants ont été accueillis par des lutins.

En coopération avec les groupes résidants:
Journée "portes ouvertes": La communauté culturelle et artistique franco-manitobaine a accueilli les visiteurs au Centre culturel franco-manitobain le 18 septembre 87 de 6 h à 24 h. Les équipes de la radio et de la télévision de Radio-Canada ont diffusé des émissions en direct du Ccfm.

En coopération avec le Festival du Voyageur:
- **Atelier de fléché:** 777 élèves y ont participé.
- **Spectacle musical de 3 jeunes Montagnais (autochtones du Québec):** donné pour les élèves du niveau secondaire -- 200 élèves y ont assisté.
- **Spectacle de Donald Poliquin:** 1528 élèves y ont assisté.
- **La Cabane de bois d'la famille aux pois au Parc Whittier:** Ce cabaret tout à fait spécial a attiré 600 jeunes et 500 adultes.

Tournées

Le Ccfm a coordonné 172 spectacles dans les écoles franco-manitobaines et d'immersion de la province.

	écoles	spectacles
L'illusion -- Théâtre de marionnettes	7	7
Jeanginus et Nicolette	22	25
Maurice Paquin	9	9
Jacques Chauvin	35	37
Danse Trielle	8	12
Marc Bertrand	25	82

Revue "En Vrac"

Avec l'aide du Secrétariat d'État, du Ministère de la culture, du patrimoine et des loisirs, et de nombreux collaborateurs le Ccfm a mis sur pied une revue culturelle et trimestrielle qui a été distribuée gratuitement dans les écoles françaises et d'immersion.

Prélèvement de fonds

Le 2e Festival du Beaujolais nouveau -- cocktail, spectacle de musique, chansons et danse "cancan" à la française, ainsi qu'une courte cérémonie de dégustation suivie d'un repas exquis arrosé de Beaujolais nouveau à volonté -- environ 400 personnes servies par 30 bénévoles.

Arts visuels

Janet Moore: oeuvres récentes. Ses toiles résultent de ses expériences vis-à-vis du spiritualisme féminin.

Manitoba Printmakers Association: Prélèvement de fonds pour les M.P.A. Tirage et vente de petites épreuves.

Manitoba Society of Artists: 55e exposition sélectionnée. Subventionnée par le Conseil des arts du Manitoba et le Ministère de la culture, du patrimoine et des loisirs.

James Cameron: Exposition de plaques murales, moulages et vases en terre cuite et média-mixte.

Luc Châteauneuf: Installation de panneaux de soie peints de dessins originaux. Spectacle "Living Death".

Artistes de Chez-Nous: Une sélection d'oeuvres sélectionnée de 10 artistes franco-manitobains "en herbe":

René Avanthay	Monique Hacault
Gina Bernardin	Alix Harpelle	Hélène Delaquis
Cécile Marcotte	Robert Dupas	Marguerite Painchaud
Suzanne Gauthier	Aline Robidoux	

Festival du Bricoleur: Exposition de pièces fabriquées par des artisans et bricoleurs franco-manitobains:

Jeannette McMurray	Claude Ayotte
Bernard Vrignon	Léonie Granger	Roger Sutherland
Philip Roy	Cécile Durand	Denis Péloquin
Eva Bérard	Georges Léger	Guy St-Godard

Pauline Morier: "Les Mutants et les machines désirantes", oeuvres récentes et installations en noir et blanc et en tons. Exposition réalisée avec l'aide du Ministère de la culture, du patrimoine et des loisirs du Manitoba, et du Ministère de la culture du Québec.

Hommage à Albert Masri: Le Ccfm, en collaboration avec l'Alliance française du Manitoba et Air Canada, présente les oeuvres du grand peintre et sculpteur français, Albert Masri. Pastels éclatants de couleurs et de la chaleur du midi.

Guy St-Godard: Exposition d'aquarelles réalistes où les mots clés sont: calme et stabilité.

Mary McGuire: "Trafic". L'artiste présente une série de peintures à l'huile grandeur nature traitant de la vie quotidienne dans les rues et les parcs de Winnipeg.

Les Brandt: "Dessins de Churchill, etc." Inspiré d'un voyage à Churchill, Brandt nous transmet au moyen de la peinture, de l'encre et du crayon la beauté du nord manitobain. Il y inclut également des dessins humoristiques d'animaux qu'il observe souvent lors de ses voyages en campagne.

Aux Belles Trouvailles: Exposition et vente annuelle d'artisanat folklorique, organisée dans le cadre du Festival du Voyageur.

Exposition des élèves du Ccfm: les élèves des cours de dessin et de peinture (jeunes adolescents et adultes) de Mary MCGuire et de Yvon Villarceaux ont l'occasion d'exposer le fruit de leurs études.

Spectacles au Foyer et sur la Terrasse Daniel-Lavoie

Artistes

Edmond Dufort
Walle Larsson
Laurent Roy
Claude Mousseau
Bob Gaudreau
Monique Lacoste
Ken Gold
Crystal Kolt
Pauline Charrière
Lizanne Lachance
Gérald Laroche
Guy Michaud
Norman Ferraris
Marc Fredette
David Larocque
Winston Wuttunee
Mark Kolt
Tom Carter
Marylin Lerner
École du Précieux-Sang
Ron Paley
Connie Gitlin
Linda Paterson
Bruce Waldie
Nicole Lafrenière

Orchestres

Hart Rouge
3 fois plus
Grou John Band
La Chicane Électrique
Vice-Versa
Le Hot Club
Laroche Lite
Nouveau Station Wagon
Le 100 Nons
Easy t's
Tête de Pioche

Albert Masri

Manitoba

Le Centre culturel franco-manitobain
Rapport du bureau du vérificateur provincial

Nous avons examiné le bilan ainsi que l'évolution du solde des fonds du Centre culturel franco-manitobain pour l'exercice terminé le 31 mars 1988. Notre vérification a été faite selon les normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la corporation au 31 mars 1988 et les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux conventions comptables énoncées dans la note 2 des états financiers et appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, sauf en ce qui concerne les conventions comptables du programme de divertissement du Café jardin énoncées dans la note 3 des états financiers.

F.H. Jackson, C.A.
Vérificateur provincial

Le 15 juillet 1988
Winnipeg (Manitoba)

Bilan au 31 mars 1988

ACTIF	1988	1987
Actif à court terme:		
Encaisse	76 844 $	34 801 $
Subventions à recevoir – note 4	13 682	19 709
Autres débiteurs	17 302	41 487
Inventaire	18 494	17 428
Frais payés d'avance	7 640	6 638
	133 962 $	120 063 $
PASSIF		
Passif à court terme:		
Créditeurs	40 032 $	36 166 $
Subventions reportées	33 622	7 533
Dépôts pour loyers et dommages	10 732	5 500
	84 386	49 199
COMPTES DES FONDS		
Compte de fonds de fonctionnement:		
Fonctionnement général	2 532	1 400
Programmes culturels	295	
	2 827	1 400
Compte de fonds pour projets spéciaux:		
Fonds de capital	27 980	63 144
Fonds spéciaux	1 307	1 307
Campagnes de financement	17 462	5 013
	46 749	69 464
	49 576	70 864
	133 962 $	120 063 $

Évaluation du solde des comptes des fonds pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988

	Compte des fonds de fonctionnement	
	Fonctionnement général	Programmes culturels (note 8)
Recettes:		
Subventions:		
Gouvernements du Canada et ses organismes	$	251 947 $
Gouvernement du Manitoba et ses organismes	268 300	29 651
Ville de Winnipeg		
Subventions diverses	1 125	7 000
Frais d'admission		5 894
Location des salles et des bureaux	104 338	
Frais d'administration	1 420	20 139
Services techniques	13 812	
Ventes réalisées aux étalages de vente	9 490	
Commissions	3 906	75
Intérêts	5 587	
Campagnes de financement – note 5		
Produits divers	8 449	5 363
Publicité		10 035
	416 427	330 104
Dépenses:		
Fonctionnement général – note 6	425 849	
Programmes culturels – note 6		338 215
Dépenses imputées au fonds de capital – note 10		
Café jardin (déduction des recettes) – note 9 et 3	4 066	
Étude de marketing		
Campagnes de financement – note 5		
	429 915	338 215
Excédent (déficit) par rapport aux dépenses	(13 488)	(8 111)
Transferts interfonds – note 7	14 620	8 406
Évolution du solde des comptes des fonds	1 132	295
Solde au début de l'exercice	1 400	
Solde à la fin de l'exercice	2 532 $	295 $

Compte des fonds pour projets spéciaux

Fonds de capital	Fonds spéciaux	Campagnes de financement	Total 1988	Total 1987
$	5 525 $	$	257 472 $	271 808 $
35 400			333 351	414 914
17 750			17 750	33 750
			8 125	22 952
			5 894	18 497
			104 338	107 924
			21 559	13 055
			13 812	6 400
			9 490	13 230
			3 981	7 065
			5 587	2 751
		52 230	52 230	45 208
			13 812	19 022
			10 035	9 265
53 150	5 525	52 230	857 436	985 841
			425 849	438 606
			338 215	298 169
91 726			91 726	159 855
			4 066	43 550
	5 525		5 525	
		13 343	13 343	9 407
91 726	5 525	13 343	878 724	949 587
(38 576)		38 887	(21 288)	36 254
3 412		(26 438)		
(35 164)		12 449	(21 288)	36 254
63 144	1 307	5 013	70 864	34 610
27 980 $	1 307 $	17 462 $	49 576 $	70 864 $

Notes afférentes aux états financiers au 31 mars 1988

1. Renseignements généraux

Le Centre culturel franco-manitobain est constitué en corporation en vertu du chapitre C45 des lois de la province du Manitoba. La corporation a pour objectifs de maintenir, d'encourager, de stimuler et de parrainer, par tous les moyens que ce soit, les activités culturelles qui se déroulent en français, ainsi que de faire connaître la culture canadienne française à tous les habitants de la province.

2. Conventions comptables

a) Méthode de comptabilité

Les états financiers de la corporation ont été préparés suivant la méthode de comptabilité d'exercice, sauf en ce qui concerne les acquisitions en capital qui sont portés au compte des dépenses de l'année d'acquisition.

b) Compte des fonds

Les ressources financières de la corporation sont affectées aux divers projets correspondant aux activités et aux objectifs du Centre culturel franco-manitobain. Ces fonds sont répartis en deux comptes de fonds : le compte de fonds de fonctionnement et le compte de fonds pour les projets spéciaux.

Compte de fonds de fonctionnement

1) Fonctionnement général – Opérations liées notamment à l'entretien des installations, au fonctionnement général de la corporation et du Café jardin, ainsi qu'à l'acquisition de biens d'immobilisation accessoires.
2) Programmes culturels – Opérations liées notamment à la mise en oeuvre des activités culturelles mentionnés dans les objectifs de la corporation.

Compte de fonds pour les projets spéciaux

1) Compte de fonds de capital – Opérations liées notamment à l'acquisition de biens d'immobilisation financés en grande partie au moyen de subventions d'immobilisation.
2) Compte de fonds spéciaux – Opérations liées notamment aux projets et aux activités qui ne sont pas de nature culturelle et qui n'ont pas rapport au fonctionnement.
3) Compte de campagnes de financement – Opération liées notamment aux campagnes de financement.

c) Subventions et contributions reportées

Les fonds obtenus à des fins spécifiques ne sont inscrits à titre de recettes qu'au moment où ils sont dépensés, sauf en ce qui concerne les subventions d'immobilisation.

d) Inventaire

L'inventaire est évalué en fonction du coût ou de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux.

3. Modification aux conventions comptables

La corporation a transféré le programme culturel du Café jardin du compte des dépenses de fonctionnement général au compte des dépenses des programmes culturels, conformément à sa politique qui est de porter toute dépense au compte qui se rapproche le plus de cette dépense. En raison de cette modification aux conventions comptables, qui s'applique à compter du début de l'exercice, 25 545 $ sont ajoutés au compte des dépenses du programme culturel et ce même montant est retranché du compte des dépenses de fonctionnement général.

4. Subventions à recevoir

	1988	1987
Gouvernement du Canada et ses organismes	5 994 $	12 488 $
Gouvernement du Manitoba et ses organismes	1 472	
Ville de Winnipeg	6 216	5 121
Autres		2 100
	13 682 $	19 709 $

Notes afférentes aux états financiers au 31 mars 1988

5. Campagnes de financement

	1988	1987
Recettes		
Conseil interculturel du Manitoba – bingo	26 683 $	26 063 $
Beaujolais nouveau		
Vente de billets	12 840	6 960
Vente d'alcool (Recettes nettes)	530	192
Subvention	2 000	
	15 370	7 152
Vente de billets Nevada	8 139	11 993
Contribution de la Fédération des aînés franco-manitobain	1 794	
Intérêt	244	
	52 230	45 208
Dépenses:		
Beaujolais nouveau	8 954	7 235
Achat de billets Nevada	2 898	2 172
Divers	1 491	
	13 343	9 407
Excédent par rapport aux dépenses	38 887 $	35 801 $

6. Comptes des dépenses de fonctionnement général et des programmes culturels

	1988			1987
	Fonctionnement général	Programmes culturels	Total	Total
Salaires	256 516 $	240 354 $	496 870 $	490 448 $
Services publics	54 538		54 538	57 874
Réparations et entretien	25 571		25 571	22 765
Fournitures et dépenses de bureau	18 624	37 662	56 286	56 163
Divertissement		25 545	25 545	
Achat d'équipement	9 243		9 243	1 518
Location d'équipement	13 265	8 655	21 920	28 429
Achats pour les étalages de vente	7 988		7 988	12 098
Réunions et déplacements	7 931	6 077	14 008	25 560
Relations publiques	6 698	9 076	15 774	13 062
Honoraires	5 687	3 572	9 259	7 205
Impôt destiné aux services médicaux et à l'éducation postsecondaire	5 286	4 366	9 652	6 995
Assurance et permis	4 958		4 958	4 467
Cours	2 040	2 908	4 948	8 070
Créances irrécouvrables	1 475		1 475	70
Divers	6 029		6 029	2 051
	425 849 $	338 215 $	764 064 $	736 775 $

Notes afférentes aux états financiers au 31 mars 1988

7. Transfers interfonds

Afin de refléter plus exactement le coût des programmes culturels, la corporation a transféré du compte des dépenses des programmes culturel au compte des dépenses de fonctionnement général l'utilisation de ses propres locaux au coût de 9 214 $ (1987 : 13 536 $), soit le loyer couramment en vigueur.

Les dépenses liées au programme culturel du Café jardin, qui font partie du compte des dépenses et des programmes culturels, s'élevaient déjà à 25 545 $ (note 3). Ces dépenses ont été financées au moyen de la subvention aux programmes culturels de 7 925 $ accordée par le gouvernement du Canada, du transfert de 9 620 $ du compte des dépenses de fonctionnement général et du transfert de 8 000$ du compte des campagnes de financement.

8. Les opérations liées aux activités offertes dans le cadre des programmes culturels sont inscrites selon le type d'opération. Ces opérations peuvent aussi être présentées par activité ou programme, comme suit:

	Recettes	Dépenses
Administration générale des programmes	97 192 $	80 607 $
Programmes d'information	63 426	61 263
Activités communautaires	35 312	64 340
Arts et métiers	40 228	38 860
Projets spéciaux	93 946	93 145
	330 104 $	338 215 $

9. Café Jardin

Le 1er novembre 1987, les états financiers du Café jardin et du Foyer ont été consolidés. Ceux-ci sont dorénavant exploités sous le nom de Café jardin. Le tableau qui suit reflète les résultats de cette consolidation pour tout l'exercice.

	1988	1987
Recettes		
Vente d'alcool (déduction faite des impôts)	80 452 $	97 507 $
Vente de produits alimentaires	116 648	49 200
Divers	19 734	18 867
	216 834	165 574
Coût des produits vendus:		
Achats	88 080	70 148
Stock au début de l'exercice	6 273	3 282
	94 353	73 430
Stock à la fin de l'exercice	(7 621)	(6 273)
	86 732	67 157
Frais d'exploitation:		
Salaires	122 188	74 326
Spectacles		35 270
Impôt destiné aux services médicaux et à l'éducation postsecondaire	2 617	710
Réparations et entretien	3 270	3 333
Buanderie	1 844	2 911
Publicité	2 454	4 273
Divers	1 795	6 380
Frais de mise en marche		14 764
	134 168	141 967
Excédent des dépenses par rapport aux revenus	220 900	209 124
	(4 066) $	(43 550) $

Notes afférentes aux états financiers au 31 mars 1988

10. Les dépenses imputés au fonds de capital sont les suivantes:

Garage	44 759 $
Système de sécurité	16 416
Rénovations du Café jardin	13 719
Chaises	7 882
Équipement d'entretien	5 528
Réparation du bâtiment	3 422
	91 726 $

11. **Engagements**

Le 19 mars 1988 la corporation consacrait 9 879 $ à l'acquisition d'équipement informatique qu'elle a reçu le 19 avril 1988.

12. Le bâtiment à l'usage du Centre culturel franco-manitobain a été construit par la province du Manitoba. Ces locaux sont mis gratuitement à la disposition de la corporation par le gouvernement provincial, ce qui représente pour la corporation un avantage d'environ 264 000$.

13. Lorsque cela est nécessaire, nous avons indiqué les chiffres correspondants de l'exercice de 1987 afin de nous conformer à la présentation adoptée pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988.

Groupes résidants

Le Centre culturel franco-manitobain est la résidence permanente de plusieurs groupes artistiques et culturels qui contribuent activement au développement culturel des Franco-Manitobains. Chacun de ces groupes autonomes a une programmation annuelle.

Le Cercle Molière: Troupe de théâtre professionnel, la plus ancienne du Canada, qui produit une saison de quatre spectacles pour 12 000 spectateurs. En plus, il y a le Festival Théâtre Jeunesse, en collaboration avec le Ccfm, auquel les écoles participent annuellement. Président: M. André Martin

Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.: Fondés en 1947, Les Danseurs de la Rivière-Rouge ont débuté en tant que groupe culturel récréatif pour devenir aujourd'hui une troupe de danse folklorique professionnelle. Avec un bagage solide de métier et d'expérience, Les Danseurs de la Rivière-Rouge continuent à donner des spectacles sur les plans local, national et international. Président: Gabriel Dufault

L'Alliance Chorale Manitoba: Fédération provinciale qui regroupe les chorales et choristes, jeunes et adultes, du Manitoba. Présidente: Pauline Charrière

La chorale des Intrépides: Chorale dont les membres, depuis 1960, se rencon-trent pour le plaisir de chanter. Présidente: Charlotte Tétreault

Les Blés au Vent: Chorale des jeunes adultes dirigée par monsieur Guy Boulianne. Président: Georges Kirouac

Le 100 Nons Inc.: Groupe de formation en chanson francaise pour les jeunes Manitobains qui encourage ceux-ci à participer à des activités telles le Festival de Granby et le Concours Aurèle Seguin. Ce groupe participe également à la Fête du Canada, organise sur une base régulière des spectacles au Foyer du Ccfm, et assure une formation aux jeunes artistes en voie de développement. Président: Charles Laflèche

La Radio communautaire du Manitoba Inc.: A aménagé ses bureaux au Centre en 1986. L'entente a été renouvelée pour une autre année. Président: Charles Gagné

La Fédération des aînés franco-manitobains: La Fédération regroupe 28 clubs francophones de l'âge d'or à travers le Manitoba et compte plus de 2 000 membres. Elle organise et coordonne des activités culturelles, des tournois, des pique-niques, des services d'amitié et diverses formes de divertissement. Président: Adrien Leclerc

Les Éditions du Blé: Maison de publication fondée en 1974, à buts non lucratifs, dont le mandat est de publier la littérature franco-manitobaine. Président: Roger Léveillé

L'Association culturelle franco-manitobaine: Les comités culturels franco-manitobains se sont incorporés et leur association regroupe quinze comités culturels à travers le Manitoba. L'ACFM se rencontre quatre fois par année et son travail en est un de concertation. Le Ccfm, en tant que facilitateur, assure l'organisation technique des rencontres. Présidente: Claire Noël

La Boutique 340 des Amis de l'art Coop. Inc.: a été officiellement incorporée le 10 octobre 1985. Elle est composée d'artistes et d'artisans à majorité d'origine franco-manitobaine et offre aux visiteurs un choix varié de tableaux et objets d'arts tous faits par les artistes et artisans qui font partie de la Coop. Présidente: France Lemay